

Communiqué sur la situation sanitaire dans les établissements scolaires voté par 33 enseignantes et enseignants du lycée Honoré de Balzac

Mitry-Mory, Seine-et-Marne, le 1^{er} octobre 2020

Un mois après la rentrée, dans de nombreux établissements scolaires, nous faisons un constat commun : **rien n'a été prévu pour faire face à l'ampleur de la crise sanitaire et à la reprise attendue de l'épidémie.**

Dans notre établissement comme ailleurs, un protocole sanitaire digne de ce nom est inapplicable du fait du manque de moyens humains et matériels :

- Promiscuité permanente dans des locaux sous-dimensionnés au regard des effectifs ;
- Pas d'aménagement des emplois du temps ni de réduction des effectifs en classe ;
- Aucun agent de service supplémentaire ni remplacement des personnels absents, alors que leurs missions se sont alourdies, notamment pour adapter le service de restauration et désinfecter les locaux ;
- Aucun poste supplémentaire non plus Vie Scolaire, alors que leur charge de travail est accrue : suivi des absences, organisation et surveillance du réfectoire, prise de température à l'entrée, surveillance du respect du port du masque dans les couloirs ;
- Pas de renfort non plus pour l'infirmière scolaire, fortement sollicitée en cette rentrée, et qui ne peut se démultiplier pour faire face aux demandes ;
- Fourniture de masques à la charge des familles, ce qui pèse dans leur budget et ne permet pas de s'assurer que les élèves en change régulièrement ;
- Aucun aménagement des programmes pour tenir compte du retard pris pendant le confinement et des difficultés de cette rentrée, ce qui place enseignants et élèves dans une tension inacceptable entre impératifs pédagogiques et impératifs sanitaires.

Dans notre établissement comme ailleurs, des cas de Covid-19 se succèdent parmi les élèves : à ce jour deux étudiants en BTS, deux élèves de Terminale, un élève de Première, un élève de Seconde sont concernés – ainsi que, souvent, des membres de leurs familles.

Pourtant, les décisions de l'ARS et du Rectorat permettent à peu de personnes de s'isoler à effectuer un test. En effet, les seuls « cas contacts » que les autorités reconnaissent au sein du lycée sont les personnes ayant déjeuné à la cantine avec un élève atteint par le virus. Elles excluent d'emblée les camarades et les personnels qui les ont côtoyés hors du réfectoire, y compris plusieurs heures consécutives en classe. L'argument invoqué est que le port du masque empêcherait la contagion... Mais comment comprendre alors que les cours d'EPS, où les élèves effectuent une activité physique sans masque, ne soient pas non plus pris en compte ?

De plus, avec cette définition restrictive des cas contacts, l'Etat semble considérer que notre contamination au travail est impossible. Faut-il comprendre que les personnels ne pourront jamais faire reconnaître l'imputabilité au service de cette maladie et de ses conséquences ?

Par ailleurs, le travail de recherche des cas contacts, théoriquement pris en charge par l'ARS (notamment pour ce qui concerne les fréquentations hors du lycée) repose en fait largement sur l'administration du lycée, en plus de ses tâches habituelles. Ou sur la bonne volonté des élèves qui sont parfois amenés à se déclarer eux-mêmes en voyant que l'ARS ne les contacte pas.

Dans ce contexte, **la réduction de la liste des personnels vulnérables**, annoncée par le gouvernement juste avant la rentrée, apparaît d'autant plus scandaleuse et irresponsable. Des collègues placés avant l'été en télétravail ou en autorisation spéciale d'absence, en raison de leur vulnérabilité, sont désormais privés de toute protection, ou contraints de solliciter un arrêt maladie.

Les conditions d'incurie de cette rentrée constituent une maltraitance institutionnelle à l'égard des élèves, des personnels, et des familles. Cette maltraitance est redoublée par la communication gouvernementale, entre un discours de déni alors que tous les indicateurs sanitaires se dégradent, en particulier en Ile-de-France, et un discours culpabilisateur qui renvoie les contaminations à des responsabilités individuelles.

Face au décalage entre nos constats sur le terrain et le discours officiel des autorités, nous estimons avoir un devoir d'alerte. Ne rien dire, ce serait être complices.

Des mesures élémentaires pourraient encore nous laisser une chance d'éviter une catastrophe sanitaire, des fermetures généralisées et durables d'établissements, et un nouveau confinement :

- **la mise en place de cours à effectifs réduits** (grâce à une campagne de recrutement ou, faute de cela, en faisant alterner des ½ groupes) et, dans ce but, l'adaptation des programmes dont il paraît dès lors évident qu'ils ne pourront pas être étudiés intégralement ;
- **des campagnes de tests** au sein des établissements scolaires à la hauteur des risques encourus ;
- **des aménagements** de l'espace et de la circulation ;
- **la suppression immédiate des jours de carence**, pour tous les travailleurs du public et du privé, pour ne pas devoir choisir entre ses revenus et sa santé (et celle des autres).

Cette année n'est pas et ne sera pas normale : vouloir tout faire fonctionner comme si de rien n'était, c'est faire courir à toute la société des risques immenses.

C'est pourquoi **nous rejoignons l'appel lancés par nos collègues de plusieurs établissements de Seine-Saint-Denis,**

- qui **dénoncent publiquement cette maltraitance institutionnelle** ;
- qui **appellent les personnels à saisir les instances médicales, administratives et juridiques** pour dénoncer des conditions sanitaires et de sécurité qui ne sont plus garanties, exposant les personnels, les élèves et leurs familles à un danger grave et imminent ;
- qui appellent à tenir **une AG commune des établissements du 93**, le jeudi 8 octobre 18h30 à la bourse du travail de Paris. Nous assisterons à cette AG pour contribuer à cette dynamique collective.